

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 26 (1989)  
**Heft:** 971

**Artikel:** Signes d'un changement de ciel  
**Autor:** Gavillet, André  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1011256>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Signes d'un changement de ciel

Entre deux tours, le temps est propice à quelques réflexions en fonction des résultats et des alliances maintenant connues.

(ag) Les résultat des communes vaudoises dans leur diversité ne sont pas, certes, univoques, mais s'observent des concordances évidentes. L'attention était fixée sur les lieux où l'enjeu était dramatisé; il n'y eut là pas de coups de théâtre. Mais la mise en scène politique globale n'a pas été statique et les acteurs qui ont bougé n'étaient pas des figurants.

Le recul libéral est d'abord évident. On dira que c'est un repli technique après une prise de bénéfice antérieure. Il y a plus. L'idéologie affichée, thatchérienne, ne trouve plus le même écho, comme si la sensibilité européenne avait changé, ce que nous percevons aussi

peut-être à notre manière. Mais de surcroît, et localement, les libéraux ne donnent pas une image claire. Electoralement, quand ils vont sous leur propre bannière, ils semblent assumer le défi. Mais ils ne peuvent, chaque fois, que constater qu'ils arrivent nettement derrière les socialistes et qu'à s'obstiner ils risquent de tout perdre; dès lors, il retournent dans le rang, toute ambition rentrée. Et surtout, prisonniers de cette dépendance, ils craignent à l'Exécutif d'afficher leur autonomie quand leurs alliés dominants font pression sur eux. Si Jean-François Leuba n'a même pas osé, son vote était décisif, favoriser récemment une autre répartition des dé-

partements que souhaitait Marcel Blanc, à juste titre car ils sont figés depuis trente ans, comment croire que le parti libéral est celui qui relève les défis?

Le parti radical se maintient, certes, ce qu'il considère comme un succès! Mais il est de moins en moins perçu comme le parti si gouvernemental et intégré que ce n'est pas faire de politique que d'y adhérer, paravant qui laissait place à une politisation méthodique des postes-clés et des relais. Il devient un parti dont on perçoit, comme le roi qui était nu, qu'il ne fait que le quart du corps électoral. Si, selon les communes, selon les districts, s'affirment des esprits indépendants, ils ont leur chance. Les relais du quadrillage radical (il y a, en anagramme, *radical* dans *quadrillage*) se démaillent de plus en plus, ici et là de manière imprévisible, et c'est cela qui est significatif.

A souligner d'abord l'échec de la dissidence sociale-démocrate. Elle n'est pas sans importance à l'échelle nationale. Félicien Morel lui avait, à sa naissance,

## Démocratie et participation

(Suite de la page 1)

Il y avait là matière à conflit potentiel entre démocratie et participation. Pour voir «où nous en sommes rendus» effectivement, des chercheurs québécois ont mené l'enquête sociologique il y a quelques années déjà. Et ils ont rapporté leurs observations sous un titre dont l'auteur principal, Jacques Godbout, nie en vain le caractère provocateur: *La participation contre la démocratie* (Montréal, Ed. St-Martin, 1983). L'étude de différents cas (projets d'aménagement du territoire et d'urbanisme, centres locaux de services communautaires, groupes populaires, comités d'usagers) aboutit en substance à mettre en évidence deux types d'opposition entre démocratie et participation, le champ de l'une ne pouvant s'étendre qu'au détriment de la pratique de l'autre.

Dans les organisations et associations d'abord, les technocrates, les professionnels, les permanents et

autres experts activistes qui sont les porte-parole tout désignés pour exprimer les besoins et faire valoir les intérêts des «participants passifs», s'épanouissent eux-mêmes dans l'exercice d'un pouvoir acquis grâce à leurs compétences et à leur disponibilité; ils deviennent les interlocuteurs de la participation face aux élus de la démocratie, qui ont pris bon gré mal gré l'habitude de les consulter sans toujours percevoir qu'en jouant ainsi le jeu de la participation les représentants du peuple vivaient l'institution démocratique d'une partie de son utilité, sinon de sa légitimité.

Mais il y a plus fondamental, selon Godbout: la démocratie elle-même serait «une technique efficace pour maximiser le pouvoir en minimisant la participation», et cela grâce à la représentativité fondant la légitimité et l'autorité des gouvernements. En clair, les élus du peuple concèdent une participation seulement formelle, en se réservant l'exclusivité de la décision finale. Pire, les gouvernants multiplieraient les consultations pour diviser les participants, et renvoyer dos à dos les opinions extrêmes ou simplement les plus

catégoriques.

Transposé en Suisse, le schéma ne manque pas d'intérêt: même système de participation passive à l'intérieur des organisations où les dirigeants désignés par l'assemblée générale prennent les choses en main au soulagement quasi général.

Même mécanisme de dilution de la participation dans le système politique suisse, où les fameuses procédures de consultation permettent moins de recueillir des propositions complémentaires, que d'évaluer les résistances aux projets présentés.

Il y a en Suisse une raison particulière et plus significative de l'opposition virtuelle entre démocratie et participation: la démocratie ne fonctionne plus «à plein», en raison de l'abstentionnisme croissant; ce phénomène n'est par ailleurs que le corollaire politique du repli des individus sur leur univers personnel, repli dont souffrent tant les associations traditionnelles trop en mal de militants et même de comitards pour pratiquer pleinement la participation interne.

YJ

ostensiblement accordé son appui afin de s'assurer en vue des élections au Conseil national des appuis intercantonaux et par là même un accès à la télévision. Il était d'ailleurs paradoxal que la rupture sociale-démocrate se fasse contre le caractère prétendument doctrinaire du PS, à l'heure où il l'est si peu; on serait même tenté de dire trop peu. Le deuxième fait marquant est le renversement de majorité au Conseil communal, résultant de l'alliance rose-verte et de la rentrée du POP. Contrairement à

un flou qu'entretient la presse, les choses sont déjà jouées. On comprend dès lors mal l'obstination de certains commerçants lausannois à s'afficher contre la nouvelle majorité, alors que Lausanne a besoin de regrouper ses forces sans exclusive partisane; on ne comprend pas mieux les innombrables déclarations de la radicale Cohen-Dumani sur tout ce qu'elle réalisera: sans majorité au Conseil communal, c'est du bavardage politique.

Il serait souhaitable dans l'intérêt de

Lausanne que la nouvelle majorité se retrouve à l'exécutif. La revendication de quatre sièges est respectueuse de la proportionnelle. La capitale aurait à la fois une majorité, mais sans exclusive brutale. Une alternance douce.

On dira la même chose de la syndicature. Yvette Jaggi a beaucoup d'atouts: sa capacité de représenter la ville dans le monde politique suisse, sa culture qu'elle sait entretenir, ce qui est rare chez les suroccupés, sa générosité, son expérience approfondie du fonctionnement des rouages municipaux. Il lui restera à prouver d'autres choses encore: capacité de décision, écoute et animation. L'exercice dira, dans quatre ans, si l'épreuve et la preuve ont été concluantes. Et pour cela, il faut lui donner sa chance. En face, une candidature dite de combat: mais ni l'expérience antérieure, ni surtout la majorité du Conseil communal ne rendent réaliste et désirable un autre type de «succès» que celui qu'on appelle «d'estime». ■

## ELECTIONS GENEVOISES

# La presse comme auberge espagnole

(jpb) Un mois après l'élection du Grand Conseil, les Genevois élisent dimanche leurs conseillers d'Etat. Après une campagne morne où la presse locale a joué, pour les candidats, le self-service davantage que le quatrième pouvoir.

Pensez-vous que faire la vaisselle ou non est un critère décisif pour désigner les membres du gouvernement? Dans ce cas la *Tribune de Genève* vous aura permis de faire votre choix. Cette question faisait partie de la moulinette identique à laquelle chaque candidat-e a été haché-e, divisée en trois parties: la tête (questions politiques), le cœur (questions de caractère), les jambes et les mains (questions de comportement personnel). Un point commun à tous ces articles: affmez et l'on reproduira, sans contradiction ou mise en perspective.

Le *Courrier* a choisi un angle d'attaque plus politique: l'entretien approfondi sur quatre thèmes (politique d'asile et immigration, argent sale et fonctionnement de la justice, crise du logement et transports). Et le journaliste se fait l'honnête courtier des idées émises par son interlocuteur-trice. Ce quotidien a par ailleurs repris une formule jusqu'alors réservée à la *Feuille d'avis officielle* diffusée tous ménages: la dissertation sur un sujet libre, en 40 lignes. Dans cette veine, *La Suisse* a pourtant battu des records (de vacuité ou de densité, on ne sait trop) en donnant aux candidats 6 lignes par thème sur la spéculation, l'asile, le coût de la santé ainsi qu'un sujet à choix. Elle avait par

ailleurs déjà publié des entretiens avec les candidat-e-s à deux reprises.

Il n'y a guère que le *Journal de Genève* qui ait véritablement pris le risque du classique portrait assumé par son auteur, complété de la réaction de l'intéressé-e à sa lecture. Des responsables de la politique cantonale dans les quatre quotidiens, Françoise Buffat est la seule à avoir l'ancienneté, la maturité et l'expérience suffisantes: ceci explique sans doute cela. Mais, là encore, une présentation assez psychologique et, au fond, «tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil».

«Ah, diable, mais qu'auriez-vous donc voulu?» La presse pourrait faire preuve de professionnalisme plutôt que de complaisance, et jouer, pour le peuple, le rôle des consultants en sélection de personnel qui préparent à l'intention des entreprises et des administrations les dossiers en vue des nominations de quelque importance. Cela commence, bêtement, par la définition du poste et des aptitudes qu'il implique: on aurait pu apprendre quelque chose sur le métier de conseiller d'Etat, le fonctionnement des départements et du collège gouvernemental.

Pour les conseillers d'Etat sortants, une analyse rétrospective de leur bilan, leur comportement, n'aurait pas été un crime de lèse-majesté; et les candidats qui se présentent pour la première fois ont aussi un curriculum vitae qui mérite investigation. Car il s'agit de confronter les candidatures au profil de la fonction et les politiciens à leurs actes. ■

## ÉCHOS DES MÉDIAS

Première aux Etats-Unis. Depuis quelques mois le premier journal diffusé par télifax paraît à Hartford dans le Connecticut. Edité par un journal du matin, le *Courant Fax Paper* est à 16h.30 sur le pupitre des abonnés. Il s'agit d'une page et demi au format A4. D'autres éditeurs étudient la formule.

La S.A. du Journal de Genève double son capital pour financer le renouvellement des installations techniques et le développement de la société. Le nouveau capital sera de 6'250'000 francs (DP: 50'000 francs).

Les alliances des parties publicitaires des journaux se multiplient: après «4x4» des quotidiens de langue française du Jura neuchâtelois, du canton du Jura et de Bienne, voici *Triaggo* de trois quotidiens bernois de langue allemande: *Bieler Tagblatt*, *Der Bund* et *Thuner Tagblatt*. La régie publicitaire de tous ces journaux est assumée par Publicitas.